

Belgique et de la Suisse pour renverser son affirmation, et démontrer par le fait que la multiplicité des langues n'empêche pas une nation d'exister et de prospérer. Que dis-je ? Notre prodigieux Empire Britannique lui-même, qui comprend cent peuples à langues diverses, n'est-il pas assez solide et prospère ?

N'a-t-il pas entendu, le Rév. M. Scott tous nos distingués gouverneurs généraux du Canada féliciter, tour à tour, les Canadiens-Français de leur fidélité à leurs traditions ; reconnaître que par leurs qualités natives ils peuvent contribuer très efficacement avec leurs compatriotes anglais à la prospérité et à la gloire du Canada ? Ce n'est pas en particulier Lord Dufferin, dont nous gardons si cher souvenir, ce n'est pas Lord Minto, qui ont jamais osé dire, surtout dans la province de Québec, que l'intérêt du Canada réclame la disparition des Canadiens-Français de la surface de la terre ! M. Scott n'a-t-il pas lu les discours récents du gouverneur actuel, Lord Grey, adressés aux Canadiens-Français de Montréal et d'Ottawa ?

Vers la fin de la correspondance du Rév. Monsieur, on aperçoit le motif de son apparition dans les colonnes du *Montreal Star* du 21 mars. C'est qu'il a voulu, lui aussi, donner son avis sur la question scolaire des nouvelles provinces de l'Ouest. Je ne me propose certainement pas de dire ici ce que je pense de cette question. Mais je crois utile de citer un passage de l'écrit de M. Scott : « Of course (dit-il), the true inwardness of of this attempt to force upon the new provinces a school system distasteful to them, is the desire to establish French-Canadian colonies in the West, where separate schools would enable them to establish the French language over wide areas. The means for doing this would be readily furnished by the religious communities expelled from France, and it would not be many years before there would grow up in the West a new Quebec, with all its racial, lingual and sectarian animosities, beating the life out of true Canadian antionalism. That is practically the issue at the present time. » (1)

---

(1) « Naturellement au fond, le vrai motif de cette tentative que l'on a faite pour imposer aux nouvelles provinces un régime scolaire qui leur déplaît, c'est le désir d'établir des colonies canadiennes-françaises dans l'Ouest, et de les mettre en mesure, par l'école séparée, de répandre la langue française sur de vastes étendues. L'exil des congrégations religieuses de France fournirait tout de suite le moyen